

SERMON POUR LA FÊTE DE LA PRÉSENTATION DE LA SAINTE VIERGE AU TEMPLE

«Car la grâce salutaire de Dieu s'est révélée à tous les hommes, pour nous apprendre à renoncer à l'impiété et aux convoitises du monde et à vivre dans le siècle présent avec tempérance, avec justice et avec piété.» (Tite 2,11-12)

Si la mémoire de la vie et des actions des saints nous conduit naturellement à la méditation des vertus et des perfections qui ont signalé leur vie, que pouvons-nous faire de mieux, dans cette fête solennelle de la consécration à Dieu de la très sainte et très pure vierge Marie, que de méditer sur la virginité et la chasteté ?

Car n'est-ce pas elle qui a posé le fondement solide de la virginité ? N'est-ce pas elle qui l'a élevée à une hauteur incommensurable ?

Le monde de l'Ancien Testament ne rêvait que d'enfantement, et par conséquent de mariage, jaloux qu'il était d'enfanter le Sauveur du monde. Il comprenait et estimait si peu la virginité, que la virginité qui ne connaissait jamais le mariage était pour lui un objet de pleurs. La fille de Jephthé, qui dut mourir sans avoir connu de mari, non seulement alla elle-même, avec ses amies, et pleura sa virginité sur les montagnes, mais encore, après sa mort, toutes les filles d'Israël allaient de jours en jours pleurer sur la fille de Jephthé de Galaad, durant quatre jours chaque année (Jug 11,38-40). La vie de Jean-Baptiste, et, en remontant plus haut, la vie des prophètes Élie et Elisée, – voilà les premiers exemples qui montrèrent la dignité de la virginité; mais encore ces exemples ne furent-ils pas compris en leur temps, parce que les Hébreux avaient vu le plus souvent leurs prophètes ne pas rester étrangers à la vie conjugale, comme, par exemple, Moïse, Samuel et d'autres. Il y eut, dès le commencement du monde, des hommes de Dieu; mais la première vierge de Dieu est la toute-bénie Marie. Consacrée à Dieu, dans l'innocence de son enfance, pour rester toujours pure, elle est devenue le premier fondement, pour toujours inébranlable, de la vie angélique sur la terre.

Et à quelle hauteur, plus grande que celle du ciel, elle nous a montré la dignité de la virginité ! Depuis Eve jusqu'à elle, le sexe féminin, comme le masculin, avait suivi la loi du mariage, dans l'espoir d'obtenir la récompense de donner au monde, tôt ou tard, la postérité bénie qui devait écraser la tête du serpent (Gen 3,17) infernal, et *dans laquelle seront bénies toutes les nations de la terre* (Gen 22,18); mais cette récompense n'était pas prédestinée au mariage. Le mariage ne pouvait engendrer que des hommes. La virginité seule était digne d'enfanter l'Homme-Dieu.

Mais avant de vous parler de la virginité par rapport à vous en particulier, vous qui m'écoutez, je crains une réflexion qui, peut-être, pourrait tendre à fermer vos coeurs à une instruction sur la virginité : – «La virginité de la très-sainte Mère de Dieu, choisie pour être le vase de l'incarnation du Fils de Dieu, est unique dans le genre humain, et, comme elle n'a pas eu d'exemples avant elle, elle n'aura pas, après elle, d'imitateurs.» C'est la vérité qu'il n'y aura pas d'autre incarnation du Verbe de Dieu, ni d'autre Mère de Dieu; cependant, mes frères, nous ne devons pas conclure de là que la virginité de la toute-bénie Marie ne nous offre aucun exemple à imiter, ne nous puisse fournir aucun enseignement pour notre vie.

Si la Vierge Marie a été trouvée digne d'être choisie par Dieu, considérez d'où est venu ce choix. Direz-vous que c'est d'une grâce particulière de Dieu ? – Je ne le conteste pas. Mais allez plus loin : la grâce de Dieu peut-elle être en contradiction avec la vérité de Dieu ? – Non, sans aucun doute. Si, dans l'homme, la contradiction avec lui-même est une absurdité, combien plus en Dieu, l'être souverainement parfait, doit-il y avoir entre ses attributs et ses actes un accord parfait, conforme à la plus intègre unité. Par conséquent, si la vierge Marie a été jugée digne de cette haute élection par la grâce de Dieu, elle l'a été pareillement par la vérité de Dieu. Elle a été élevée au-dessus de toutes par l'élection, parce qu'elle a paru digne au-dessus de toutes de l'élection, par les qualités et les dispositions de son âme, et, entre autres, par la toute-pure virginité par laquelle elle s'est élevée, comme le soleil, évidemment au-dessus de tout l'ancien monde, et plus que probablement au-dessus de tout le monde à venir. De là il faut conclure que, si la toute-bénie Marie a obtenu, par la plus pure virginité, le choix suprême et incomparable de Dieu, quoique un autre choix semblable ne soit plus possible, cependant, celui qui imitera, autant que faire se peut, sa virginité, pourra, comme elle, espérer de la justice de Dieu une grâce particulière de Dieu, une élection particulière, un rapprochement particulier de Dieu. Si la virginité l'a faite, elle seule, plus pure que les chérubins, plus glorieuse incomparablement que les

séraphins, elle peut faire ses imitateurs tout au moins égaux aux anges. Si la virginité l'a faite, elle seule, le tabernacle béni de l'Esprit saint, la Mère du Fils de Dieu, elle peut non moins faire aussi d'autres âmes filles de Dieu, parentes du Roi des cieux, fiancées de Jésus Christ. C'est ce que nous fait comprendre clairement l'image mystique du psaume : *Ou amènera au Roi les vierges à sa suite* (Ps 44,15).

Si les raisonnements ne vous paraissent pas assez concluants, si les paroles et les prédictions des prophètes ne vous paraissent pas assez claires, voulez-vous apprendre du Seigneur lui-même que la dignité virginale est égale à celle des anges ? Écoutez ses propres paroles : *Au jour de la résurrection, les hommes n'auront point de femmes, ni les femmes de maris; mais ils seront comme les anges de Dieu dans le ciel* (Mt 22,30); ou bien, comme le répète un autre évangéliste, *ils seront égaux aux anges* (Luc 20,36). Une condition dans laquelle il n'y a plus ni époux, ni épouses, où il n'y a, par conséquent, qu'une virginité perpétuelle, le Seigneur l'appelle une condition égale à celle des anges.

Voulez-vous apprendre, par la parole divine, que non seulement la virginité est possible à garder pour un grand nombre, mais encore désirable pour tous ? – Écoutez les paroles de l'apôtre Paul aux Corinthiens : *Je voudrais que tous les hommes fussent comme moi* (I Cor 7,7). Que signifient ces mots : *Comme moi* ? Il nous l'explique plus loin, dans la même épître : *N'avons-nous pas le pouvoir de mener avec nous une femme notre soeur ? Cependant nous n'avons point usé de ce pouvoir, et nous souffrons tout, afin de n'apporter aucun obstacle à l'Évangile de Jésus Christ*. C'est-à-dire qu'il s'est privé du secours et de la consolation de l'état conjugal, pour s'occuper ainsi plus, librement de la prédication de l'Évangile. Donc, l'apôtre aurait désiré que tous se fussent consacrés au service de Dieu et à la sainteté dans la virginité.

Voulez-vous connaître la destinée sublime préparée par Dieu à la virginité ? – Voyez la vision mystérieuse de Jean : *Et je vis, et voilà l'Agneau debout sur la montagne de Sion, et avec lui cent quarante-quatre mille ayant le nom de son Père écrit sur le front. Il les entendit chantant un cantique nouveau devant le trône de Dieu, et nul autre qu'eux ne pouvait chanter ce cantique. Qui était-ce donc ? demandez -vous. – Il répond : Ceux-ci ne se sont pas souillés avec les femmes, parce qu'ils sont vierges. Ce sont eux qui suivent l' Agneau partout où il va; ils sont rachetés d'entre les hommes, comme les prémices consacrées à Dieu et à l'Agneau* (Apo 14,1-4).

Vous voyez la dignité éminente de la virginité. Portez maintenant votre attention sur la nature et la consommation de cette vertu.

Chacun sait, par sa propre expérience, que la virginité est cet état naturel qui précède le mariage, qui n'en a pas connu les mystères, qui ne s'est pas éveillé à ses désirs. Mais ce n'est là qu'un élément bien imparfait de ce qui fait le sujet de cet entretien. Ce n'est encore que l'herbe du lis, mais non la fleur; c'est le bourgeon printanier du pommier, mais ce n'en est pas la pomme parfumée. La virginité de l'enfance, par cela seul qu'elle est simplement un état naturel, n'est pas encore – l'oeuvre de la liberté, ni le fruit de la conquête, et, par conséquent, ce n'est pas encore la vertu. On la nomme très convenablement *l'innocence*, parce qu'elle est exempte de toute faute contraire à la virginité; mais c'est là tout; mais il n'y a pas encore en elle cette éminente dignité qui appartient à la virginité parfaite.

La virginité, comme victoire, comme vertu, comme fleur de pureté, comme fruit de chasteté, comme voie de perfection, apparaît lorsque l'homme, parvenu à l'âge de nubilité, selon la marche ordinaire de la nature corporelle qui le prédispose plus ou moins au mariage, ne se livrant pas alors à l'entraînement de la nature, ne se laissant pas gagner à la séduction de l'usage, de l'exemple, du plaisir et du besoin de la vie commune, prend la résolution de ne point subir la loi de l'hymen, de garder pour toujours sa virginité.

Mais comme *le lutteur n'est pas couronné s'il n'a combattu bravement* (II Tim 2,5), celui qui se détermine aux luttes de la virginité doit connaître, se rappeler toujours et observer la première loi de ces luttes, qui consiste en ce que l'entreprise de la virginité soit faite et courue pour Dieu, à *cause du royaume des cieux*, dit lui-même le Souverain Législateur de la virginité, Jésus Christ (Mt 19,12); et l'Apôtre : – *Celui qui n'est point marié s'occupe du soin des choses du Seigneur, et de plaire à Dieu. – Une femme qui n'est point mariée s'occupe du soin des choses du Seigneur, et de plaire à Dieu, afin d'être sainte et de corps et d'esprit* (I Cor 7,52-54). Le désir de plaire à Dieu, et pour cela, la sainteté de l'esprit et du corps est le but de ceux qui combattent pour la virginité. Celui qui court dans la carrière de la virginité sans viser à ce but, celui-là ne sera pas couronné.

Celui qui veut demeurer vierge évite le mariage, afin qu'une inclination particulière vers un être terrestre ne vienne pas l'arrêter ou le faire dévier dans sa course vers Dieu. C'est à cause de

cet entraînement plein d'ardeur de son esprit et de son amour vers Dieu, et de la tension de toutes ses facultés vers le service de Dieu, que l'âme vierge reçoit le titre de fiancée de l'Époux céleste.

De cette loi capitale de la virginité, il n'est pas difficile de déduire que l'éloignement corporel de tout ce qui appartient au mariage n'est pas la virginité parfaite, mais que ce n'en est que le premier degré : car Dieu étant un Être spirituel, c'est en esprit seulement qu'on peut et qu'on doit tendre vers lui, s'approcher de lui; mais la virginité du corps ne fait que supprimer les obstacles qui pourraient s'opposer aux élans de l'esprit, et couper court à tout entraînement opposé. De là proviennent les diverses règles détaillées de la virginité.

Le Seigneur a dit : *Quiconque regarde une femme pour la convoiter, a déjà commis l'adultère dans son coeur* (Mt 5,28). C'est pourquoi, de même qu'il y a un adultère du coeur, ainsi il doit y avoir une vertu opposée à ce vice, – la virginité du coeur. Celui qui lutte pour cette vertu doit conserver son coeur pur de tout désir charnel, de toute pensée contraire à la chasteté; il doit repousser sans délai toute approche, même involontaire, des pensées impures, et, pour cela, veiller attentivement sur tous les mouvements de ses pensées et de ses désirs, occuper et garantir son esprit et son coeur, soit par la méditation de la parole de Dieu, soit par une prière attentive et intérieure.

Comme le Seigneur nous a fait voir que les yeux peuvent être les serviteurs de l'adultère du coeur, il faut, pour empêcher ce mal, instruire ses yeux à servir la virginité, c'est-à-dire détourner ses regards de tout objet scandaleux, et voir tous ceux de ces objets dont on ne peut s'éloigner sans passion, sans désir, voir sans voir, et faire cesser le plus tôt possible la vision dangereuse. Et cela, c'est mortifier le sens de la vue, selon l'ordre du Seigneur : Si votre oeil droit vous scandalise, arrachez-le et jetez-le loin de vous (Mt 5,29). De là le voile sur les yeux, la solitude, la réclusion.

Mais si, pour garder la virginité contre le scandale et l'impureté, il faut mortifier le sens de la vue, on peut, par comparaison, comprendre et se convaincre qu'il faut, de la même manière, mortifier aussi les autres sens, comme, par exemple, l'ouïe, – en la préservant de tout discours immodeste et scandaleux, le goût, l'odorat, le toucher, – en les éloignant des sensations qui leur correspondent et les portent à la mollesse et au luxe. De là la pratique du silence, du jeûne, de l'abstinence, la simplicité et l'austérité dans l'habillement, le lit, la demeure; l'assujettissement et la mortification du corps par le travail, par les veilles dans la prière, par les prostrations.

Pour résumer la peinture de la virginité en un seul trait, j'emploierai la belle et riche expression de saint Chrysostome : *La racine et le fruit de la virginité, c'est la vie crucifiée* (De la Virg., ch. 79). Mais ne parlé-je pas trop d'un sujet duquel beaucoup de mes auditeurs peuvent penser qu'il ne les touche pas ? En effet, le Seigneur lui-même nous a prévenus que tous ne sont pas capables de garder la virginité : *Tous n'en tendent pas cette parole, mais ceux à qui il est donné* (Mt 19,11). Lui-même n'a pas appelé tous les hommes à la conquête de la virginité, mais ceux qui en sont capables, ceux qui ont reçu ce don : *Que celui qui peut entendre, entende* (Mt 19,12). Et puisque la virginité n'est pas possible à tous, vous pouvez même demander : Pourquoi en parler à tous ? – J'accepte cette question. Elle me conduira au but et à la fin de mon discours.

Nous parlons à tous de la virginité, parce qu'au milieu d'eux se trouvent ceux à qui cela a été donné, et que notre parole cherche entre tous ceux que Dieu appelle à l'entendre et à la mettre en pratique, et que souvent l'homme ne connaît pas.

Nous parlons à tous de la virginité, afin que ceux qui sont mariés sachent qu'il y a un état plus élevé que le mariage, afin qu'ils pensent humblement du mariage, et afin que, en honorant la virginité même dans les autres, et en pensant humblement du mariage, ils obtiennent pour le mariage la bénédiction voisine de la bénédiction de la virginité.

Nous parlons à tous de la véritable virginité, pour que, la connaissant, ils se gardent des voies trompeuses des vierges folles qui, avec la lampe non allumée de l'esprit, sans l'huile du coeur, errent loin de l'appartement, et, au lieu de l'amour céleste pour le céleste Époux, ne nourrissent en elles que la haine du mariage béni. En effet, dès les temps apostoliques, *l'Esprit dit clairement que, dans les derniers temps, plusieurs s'écarteront de la foi, pour suivre l'esprit d'erreur et les doctrines des démons, dans l'hypocrisie d'imposteurs ayant la conscience cautérisée, interdisant le mariage* (I Tim 4,1-3).

Enfin, nous parlons à tous de la virginité, pour que ceux qui sont mariés et ceux qui ne le sont pas, distinguent d'un oeil prudent et attentif, de la sublime beauté de la virginité, de la bienséance modeste d'un mariage honnête et irréprochable, l'inconvenance de cette situation qui ne fait valoir ni le talent d'or de la virginité, ni le talent d'argent du mariage, selon la volonté du Maître de tous les talents et de tous les dons. Ni la virginité, ni le mariage ne sont pour tous, mais

Saint Philarète de Moscou

la chasteté est pour tous. Car la grâce salutaire de Dieu s'est révélée à tous les hommes, afin que, renonçant à l'impiété et aux convoitises du monde, nous vivions chastement, saintement et pieusement dans le siècle présent. – Que signifie ce mot chastement ? – Soit dans la pureté de la virginité, soit dans l'honnêteté du mariage, il faut renoncer aux convoitises du monde, et particulièrement aux convoitises de la chair qui combattent contre l'âme (I Pi 2,11). Ceux-là seuls qui vivront ainsi dans le siècle présent, peuvent attendre l'espérance bienheureuse dans l'avenir (Tit 2,13). Amen.